



JOËL BRUNEAU

Député du Calvados

Ma lettre d'information

N°5 - Mars 2025

La France dispose d'un budget. Enfin !

La Gouvernement a réussi à éviter une nouvelle motion de censure, par l'abstention des socialistes qui, cette fois, ont fait passer l'intérêt du pays avant leur alliance électorale avec l'extrême gauche.

Avoir un budget tant pour l'Etat que pour la Sécurité Sociale est une bonne chose. En aucun la loi spéciale prévue par l'article 47 de la Constitution ne pouvait permettre un fonctionnement normal du pays. Par exemple, les subventions d'investissement destinées aux collectivités ou aux hôpitaux étaient exclues.

Pour autant, en vérité, nous ne sommes pas au bout de nos difficultés.

Les deux maux chroniques dont souffre la France depuis des décennies demeurent.

Premier problème. **Le poids de la dette va encore s'accroître** puisque le déficit prévisionnel sera de 138 milliards d'€ pour l'Etat et de 22 milliards pour la Sécurité Sociale.

Les seuls intérêts de la dette (pas l'annuité, seulement les intérêts) mobiliseront 55 milliards, à rapprocher par exemple du budget de la recherche et de l'enseignement supérieur de 31,3 milliards...

Malgré quelques efforts de réduction de la dépense, celle ci augmente globalement de 43 milliards, démentant totalement ceux qui parlent d'un budget d'une austérité sans précédent.

Deuxième problème. **Le taux de prélèvements obligatoires continue à augmenter**, passant de 42,8% du PIB à 43,5%.

Clairement sans mesures structurelles, **nous allons très vite nous heurter à un mur** et accélérer sur la pente du déclin. Privés de toute marge de manœuvre, nous serons encore plus incapables d'investir pour préparer l'avenir, sans même parler des défis démographiques, écologiques et de sécurité nationale qui s'imposent à nous.

Le Premier Ministre a exprimé la volonté de **revoir en profondeur la conduite de l'action publique** dans notre pays. Il a raison, c'est le vrai sujet. Tant que subsisteront des doublons entre l'Etat et les collectivités et entre collectivités elles mêmes, nous surconsommerons des moyens. J'espère que l'urgence de la situation permettra de surmonter les divisions de l'Assemblée Nationale et ouvrir enfin ce chantier vital qui, associé à un surcroît de travail et de **capacité collective à produire la richesse**, est la seule voie du redressement de nos comptes et de notre grandeur.



Défi démographique : une réalité à regarder en face



Le 4 février, lors de la traditionnelle séance des Questions au Gouvernement, j'ai interrogé la ministre Catherine Vautrin à propos d'un sujet trop peu débattu alors que son impact est considérable : celui de la crise démographique.

Entre 1980 et 2020, alors que le nombre de retraités en France a été multiplié par 3, celui des actifs n'a été multiplié que par 1,25. Cette situation, qui est amenée à s'accroître encore dans les années à venir alors qu'en 2024, le nombre de naissances a atteint un niveau historiquement bas, équivaut à celui des décès.

Nous devons tous prendre en compte **cette donnée dans nos analyses car c'est une réalité qui s'impose à nous**, dont les conséquences auront un impact sur le long terme, bien-sûr sur notre système de retraite, mais aussi sur notre système de protection sociale.

A l'issue de ma question, j'ai **appelé à ce que l'Assemblée nationale se saisisse du sujet et débute un travail trans-partisan.**

[Cliquez ici](#) pour retrouver en vidéo ma question ainsi que la réponse de la ministre.

Loi d'orientation agricole : un progrès pour toute la filière

N° 992

N° 356

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 février 2025.

Enregistré à la Présidence du Sénat le 18 février 2025.

PROJET DE LOI,

*d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et
le renouvellement des générations en agriculture,*

**TEXTE ÉLABORÉ PAR
LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE**

Mercredi 19 février, nous avons adopté la loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole.

Si cette loi ne résout pas tous les problèmes, notamment liés à la complexité administrative, elle est apportée cependant **un certain nombre de réponses à des problématiques très concrètes rencontrées par nos agriculteurs.**

Parmi les grandes avancées, nous pouvons notamment citer :

- La reconnaissance juridique du caractère d'intérêt général majeur de l'agriculture et de la pêche.
- La création d'un objectif de diminution des pesticides par le soutien à la recherche. L'objectif est notamment de trouver des solutions économiquement et techniquement viables afin de ne pas détruire des filières ou, à tout le moins, les rendre fragiles face à la concurrence internationale.
- Le renforcement de l'attractivité et du niveau des formations agricoles.

- La facilitation de la transmission des exploitations.

- La création d'un "droit à l'erreur" qui présume la bonne foi des agriculteurs, la dépenalisation d'un certain nombre d'actes d'entretien courant auparavant condamnés et l'accélération des décisions dans les procédures contre les projets d'ouvrages hydrauliques ou les bâtiments d'élevage.

Loi d'orientation agricole : un progrès pour toute la filière



Je suis très heureux d'avoir pu retrouver nos agriculteurs locaux qui ont vanté le terroir calvadosien et normand lors du Salon de l'Agriculture !

En plus de partager un véritable moment convivial, nous avons pu **échanger sur les grands défis auquel le monde agricole aura à faire face** à l'image de la concurrence internationale ou encore du changement climatique.

Dans la lignée de la loi d'orientation agricole, il est indispensable que nous poursuivions notre travail pour préserver et développer cet atout incontestable qu'est notre agriculture.

Pass culture - Audition de Sébastien Cavalier



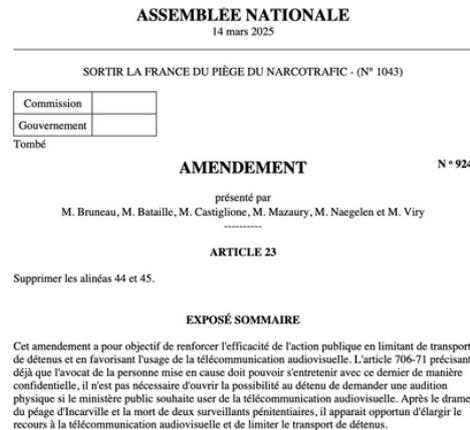
Lors de l'audition du président de la société du Pass culture le 15 janvier, j'ai souhaité **remettre en question cette idée très française qui est que la gratuité engendrerait immédiatement l'universalité des pratiques.**

Donner un chèque n'a jamais été une solution pour amener les jeunes vers la culture ou le sport.

Face à l'échec du Pass culture individuelle, il faut en revanche **saluer la réussite de la part collective du Pass culture.** Celle-ci, porter par les établissements scolaires s'appuie sur ce qui est le meilleur moyen d'amener les jeunes vers la culture : des médiateurs.

[Cliquez ici](#) pour retrouver mon intervention.

Mayotte - Vote d'une loi d'urgence indispensable



Mercredi 12 février, l'Assemblée nationale a adopté de loi d'urgence pour Mayotte.

Je salue la pugnacité de ma collègue LIOT Estelle Youssouffa, députée de Mayotte et rapporteur du texte lors de la Commission Mixte Paritaire.

Il était urgent qu'après les ravages du cyclone Chido, Mayotte bénéficie d'un réel **soutien national** d'abord pour que la population puisse retrouver des conditions de vie dignes, puis pour rebâtir l'île sur des bases saines, sans reproduire les erreurs qui ont affaibli Mayotte et les mahorais, notamment face aux Comores.

Proposition de loi sur l'extension de la prescription



PROPOSITION DE LOI
visant à **renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.**

Le 28 janvier dernier, j'ai **voté pour la Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.**

Adoptée par l'Assemblée, celle-ci renforcera très concrètement nos moyens de lutter contre les violences physiques, sexuelles et psychologiques.

Elle crée notamment un nouveau délit dit de "contrôle coercitif", Institue de nouvelles circonstances aggravantes et augmente le délais de prescription pour les victimes majeurs de viols avec le principe de la "prescription glissante".

[Cliquez ici](#) pour retrouver les grands axes de cette proposition de loi.

En circonscription

Les 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau



Le 27 janvier, lors de la cérémonie caennaise des 80 ans de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, nous avons rendu hommage aux déportés Calvadosiens dans le « convoi des 31 000 ».

Alors que les actes antisémites se multiplient dans notre pays, il est de **notre devoir de ne pas oublier l'horreur vécue par ces familles et de nous battre pour préserver notre idéal républicain** de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Réunion avec les clubs sportifs du territoire



Le 16 janvier dernier, j'ai souhaité réunir les représentants des clubs sportifs de la circonscription afin de leur présenter les conclusions de mon rapport sur le budget sport et d'échanger sur les pistes qui pourraient nous permettre de prolonger l'élan des JO.

Du bénévolat au sport à l'école en passant par l'investissement dans les infrastructures sportives, les sujets évoqués étaient nombreux.

Ils contribuent à nourrir ma réflexion sur la nécessité de **renforcer la culture du sport en France et de davantage faire confiance aux collectivités dans l'organisation et le financement du sport amateur en France.**

Hommage aux militaires de la Gendarmerie



Chaque jours, les militaires de la Gendarmerie nationale, comme toutes les forces de l'ordre, mettent leur vie en jeu pour protéger la nôtre, à l'image d'Arnaud Garcia et Fabrice Moello, deux agents pénitentiaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions lors de l'attaque au péage d'Incarville visant à libérer Mohamed Amra.

Nous leurs avons rendu hommage lors de la cérémonie du 17 février.

L'arrestation de Mohamed Amra une semaine après cet hommage est un véritable soulagement pour tous les français mais surtout pour toutes ces femmes et ces hommes engagés au quotidien pour notre sécurité.

Visite de la ministre Véronique Louwagie



Je remercie sincèrement la ministre Véronique Louwagie, en charge du commerce, de l'artisanat et des PME d'être venue sur notre territoire afin d'échanger à propos de la **simplification administrative**.

Sur le site de Saint-André-sur-Orne de Legallais comme à la CCI, nous avons pu échanger avec de belles entreprises du territoire qui souffrent, comme dans tous les secteurs d'activité, de la sur-administration française.

Il est indispensable d'avancer rapidement sur le sujet de la simplification administrative afin de lever des freins à la croissance de nos entreprises. C'est un préalable indispensable à la création d'emplois stables et la création de richesses pour notre pays.

Visite de la ministre de la culture Rachida Dati



Avec Aristide Olivier, maire de Caen, nous avons été heureux d'accueillir la ministre de la culture Rachida Dati à Caen.

Sa visite a notamment permis de mettre en lumière de formidables projets, à l'image de l'innovant projet de rénovation et de **transformation de l'immeuble Langevin à Grâce-de-Dieu** ou encore du travail réalisé par le **chef d'orchestre Sébastien Daucé**, en collaboration avec la Ville de Caen et les services de l'Éducation nationale, afin de **faire découvrir aux enfants du quartier la musique baroque**.

ME RENCONTRER

Mes permanences

Thue et Mue - Sans rendez-vous

Le 1er samedi de chaque mois de 9h à 11h.

Adresse : Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse, 10 place des canadiens, 14740 Thue et Mue

Tilly-sur-Seulles - Sans rendez-vous

Le 2e samedi de chaque mois de 9h à 11h.

Adresse : Hôtel de Ville, 5 place Général de Gaulle, 14250 Tilly-sur-Seulles

Caen - Sur rendez-vous

Adresse : Permanence parlementaire, 10, avenue de l'Hippodrome, 14000 Caen

ME CONTACTER

Permanence parlementaire

10, avenue de l'Hippodrome - 14000 CAEN

Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 PARIS

Contacts

Téléphone : 02 31 71 03 29

Mail : joel.bruneau@assemblee-nationale.fr

Vous connaissez quelqu'un qui souhaite recevoir la Newsletter ?

Transmettez lui le lien pour s'abonner : <https://joelbruneau.fr/ma-newsletter//>

